



Rétention Permis de Conduire

Par **Tim06**, le **27/05/2020** à **19:12**

Bonjour à tous. Le 21/05/2020 à 15h05, j'ai été flashé +42 km/h au dessus de la vitesse limite par les gendarmes qui m'ont arrêté dans la foulée est ont fait une rétention du permis de conduire les gendarme m'ont annoncé que sous 3 jours donc 72h je recevrais un courrier recommandé avec avis de réception avec la lettre annonçant la suspension et sa durée hors sachant que le 21 était férié et que le 23 et 24 sont des jours de week-end.

J'ai attendu jusqu'à aujourd'hui soit 144h (6 jours) et 96h (4 jours) ouvrés. Sans le moindre courrier j'ai donc décidé de vérifier ce qu'un maximum de site donne comme réponse sur tous les sites consultés j'ai eu droit à 72h maximum. Je me suis donc rendu sur place tout d'abord aux commissariat où l'on s'était trompé d'adresse et on leur a expliqué le policier en question a compris que normalement nous sommes en droit de le récupérer et ensuite nous a conseillé d'appeler la gendarmerie de la ville en question. On s'est donc rendu à cette gendarmerie correspondant et le gendarme qui nous a accueilli nous a insisté pour nous dire que le permis est à la préfecture, que c'est sûr que le permis est suspendu, qu'il faut attendre 7 à 14 jours et même de le recontacter si d'ici la fin de semaine je n'ai toujours pas de nouvelle. De plus le gendarme m'a dit qu'ils reçoivent la copie de la décision et est allé voir et ne l'ont pas reçu non plus.

J'aimerais savoir ce que je puisse faire. Suis-je en droit de récupérer mon permis à l'heure actuelle? Si oui: A la préfecture? Dans le cas d'une réception demain (jeudi) ou vendredi puis-je jouer sur ce délai. Dois-je attendre encore quelques jours ?

J'ai besoin de ces réponses surtout pour mon boulot où je travaille en heure complètement décalée et la zone est quasiment pas desservie.

Cordialement